

# Agricultures et biodiversité

## Des pistes pour l'avenir

Colloque

Programme

Mercredi 10 - Jeudi 11 octobre 2012 - Biovallée - Le Campus (26)



MINISTÈRE  
DE L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

en partenariat avec

*i F O R E*

Institut de Formation de l'Environnement

biovallée®

Val de Drôme  
Communauté de Communes

## Public

Le colloque vise les agents concernés du MEDDE et du MAAF, des DREAL, DDT, DRAAF, ainsi que des collectivités locales. Il s'adresse également aux autres acteurs concernés : professionnels de l'agriculture, membres de chambres d'agriculture, d'établissements d'enseignement agricole, d'associations d'agriculteurs, d'associations en milieu rural.... Il est recherché une diversité du public permettant des échanges riches et représentatifs de l'éventail des énergies à mobiliser en vue de la promotion d'une agriculture durable fondée sur le maintien, voire dans certains cas la restauration de la biodiversité.

## Organisation du colloque

Ce colloque est organisé par l'Institut de formation de l'environnement (IFORE) en partenariat avec Biovallée® et la Communauté de Communes du Val de Drôme.

**Biovallée®** est un territoire de 2200 km<sup>2</sup>, 54000 habitants, 4 intercommunalités (Val de Drôme, Crestois, Pays de Saillans et Diois), 102 communes qui partagent un objectif commun : construire un éco-territoire de référence sur le plan national en matière de développement durable par la synergie d'actions et de compétences. Biovallée® joue sur sa qualité de vie (nature préservée, offre culturelle, solidarités) et sur son savoir-faire en matière d'accueil et de développement d'activités pour renforcer des éco-filières basées sur les énergies et les technologies de demain.

La stratégie mise en place vise à faire converger vers cet objectif commun l'ensemble des politiques publiques conduites sur le territoire, les initiatives économiques, associatives et citoyennes. Biovallée® est Grand projet Rhône-Alpes.

Le colloque se déroule sur **Biovallée - Le Campus**.

Lieu de partage des savoirs au cœur d'un éco-territoire, Biovallée - Le Campus est un pôle de création, diffusion et échange dédié au développement durable et de la gouvernance territoriale.

Biovallée - Le Campus vise à contribuer aux besoins d'évolutions des compétences, des savoirs et des connaissances des élus, agents de la fonction publique, citoyens (associations, étudiants, grand public...) et de tous les acteurs engagés dans une démarche de développement durable.

Biovallée - Le Campus s'articule autour de 4 volets d'actions : Formations, Observation/Immersion, Accueil d'événements et Recherche

## L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

L'IFORE est un service à compétence nationale du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement et du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Il a pour mission d'accompagner la mise en oeuvre de la Stratégie nationale du développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement. L'action de l'IFORE s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- L'intégration du développement durable dans les politiques publiques ;
- L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations publiques ;
- La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'IFORE organise des formations sur les politiques de développement durable à destination des administrations publiques.

## Contexte et problématique

En cette année Rio+20, il paraît utile de faire le point sur la contribution de l'agriculture au maintien de la biodiversité. L'objectif de stopper la perte de biodiversité en Europe en 2010 n'a pas été atteint et a été repoussé en 2020. De plus il est nécessaire d'envisager la biodiversité comme productrice de services environnementaux pour la société et notamment l'agriculture. Le maintien des services éco-systémiques est donc aussi devenu une priorité. La pollinisation des cultures, le recyclage de la matière organique, la fixation symbiotique, les mycorhizes, la lutte biologique sont des exemples de services clefs rendus par la biodiversité à l'agriculture.

L'agriculture présente la particularité d'être une activité économique fondée sur le vivant, selon de multiples et diverses composantes. Elle est inconcevable sans biodiversité et en constitue une composante, et pourtant, elle peut aussi apparaître, par certaines de ses pratiques, comme une menace vis-à-vis d'elle. Les interactions entre agriculture et biodiversité, positives ou négatives, sont d'autant plus fortes qu'elles interviennent à tous les niveaux de cette dernière : au niveau génétique, au niveau des espèces, et à celui des écosystèmes. C'est ainsi qu'une agriculture de type « productiviste », basée sur des pratiques de monoculture intensive et une consommation élevée d'intrants, a exercé un effet uniformisateur, appauvrissant non seulement la diversité des espèces, mais aussi celle des gènes au sein de celles-ci. Un tel appauvrissement a perturbé à son tour le bon fonctionnement des écosystèmes, surtout lorsque de grandes surfaces ont été impactées, rompant ainsi les corridors écologiques.

Une véritable agriculture durable ne peut s'envisager, sur le long terme, que par une gestion raisonnée et économe de son capital naturel, dont la biodiversité. A cette fin, il apparaît nécessaire de développer encore plus les pratiques alternatives à l'agriculture « productiviste » au sens précité. Il ne s'agit pas pour autant de prôner une « décroissance » de l'agriculture, mais au contraire une forme de « croissance verte », basée sur une faible consommation d'intrants et répondant aux besoins économiques des producteurs agricoles et de la société, tout en restaurant, voire accroissant, la biodiversité. Pour cela, la préservation, ou mieux encore la restauration, voire l'accroissement, de la biodiversité ne doivent pas apparaître comme des freins au développement de la production agricole, mais au contraire comme des facteurs de développement et d'enrichissement de celle-ci.

Pour que les réglementations environnementales ne soient pas pénalisantes et deviennent également un atout économique pour le succès des productions agricoles, elles doivent apparaître à la fois comme une incitation et une aide aux développements des « bonnes pratiques » agricoles, fondées sur les synergies agriculture – biodiversité à préserver, restaurer, ou développer. La problématique du colloque « Agricultures et biodiversité – Des pistes pour l'avenir », organisé par l'Institut de Formation de

l'Environnement (IFORE) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), en collaboration avec Biovallée® et sur son territoire, consiste donc à déterminer quelles pratiques agricoles, développant les synergies agricultures-biodiversité, peuvent être développées en ce sens. Ceci, en utilisant comme levier le cadre de la politique environnementale du MEDDE et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), et en particulier celui de la future PAC, conçus comme clef de succès pour une agriculture durable,

La réflexion en la matière est déjà certes bien avancée, et a déjà donné lieu à de nombreuses productions. Néanmoins, la complexité du problème nécessite une constante réactualisation de ces retours d'expériences, l'intégration de nouvelles expériences plus récentes, et la poursuite de la réflexion basée sur les récentes avancées de la recherche.

L'ambition du présent colloque organisé par l'IFORE sur le site de Biovallée® pendant deux journées, est de poursuivre cette réflexion, en alternant par des présentations et des tables rondes, et des visites de terrain illustrant des cas concrets. La Biovallée® a en effet développé plusieurs exemples intéressants de bonnes pratiques de synergies entre l'agriculture et la biodiversité, afin de constituer un pôle de référence situé en pointe en la matière. Ces pratiques ayant été mises en œuvre depuis la création de Biovallée®, il est ainsi possible de les tester concrètement avec un certain recul, et d'en dégager des enseignements sur quelques-unes des pistes pour l'avenir qui seront alors examinées.

### Les objectifs du colloque

Ce colloque vise à montrer comment des pratiques agricoles raisonnées, encouragées par le MEDDE et le MAAF (avec en ligne de mire la nouvelle PAC), peuvent contribuer au maintien voire à restaurer la biodiversité.

Il s'agira, à partir des enseignements qui peuvent être tirés de la recherche sur les liens entre agriculture et biodiversité, d'en préciser les enjeux, et de dégager des priorités et des pistes prometteuses pour l'avenir. Pour cela, les présentations seront illustrées par des exemples de pratiques agricoles à développer, en s'appuyant notamment sur celles mises en œuvre dans la Biovallée®, qui feront l'objet de visites de terrain organisées sur place. Outre les conférences et les visites, ce colloque sera un lieu d'échanges entre les intervenants et le public.

L'objectif global est donc de montrer que l'environnement politique, réglementaire et économique actuel, bien que contraint, permet par la promotion de pratiques prometteuses développant les synergies entre les deux de développer une agriculture à la fois efficiente et respectueuse de la biodiversité.

LE COLLOQUE SERA ANIMÉ PAR ROBERT DOUILLET, MÉDIATEUR TERRITORIAL

>10H-11H : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

>11H-11H30 : INTRODUCTION - PRÉSENTATION DES ENJEUX DU COLLOQUE

OLIVIER ROBINET, DIRECTEUR DE L'IFORE

JEAN SERRET, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME ET BIOVALLÉE®

>11H30-12H30 : LES ENJEUX AGRICULTURE - BIODIVERSITÉ

- LES POLITIQUES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

ROGER JUMEL, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

- LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES DES SYNERGIES AGRICULTURE-BIODIVERSITÉ

MARTIN BORTZMEYER, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- LA BIODIVERSITÉ : DÉFINITION, COMPOSANTES

ROMAIN JULLIARD, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

>12H30-14H : DÉJEUNER BIO

>14H-15H30 : EXEMPLES DE « BONNES PRATIQUES » DE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PRATIQUES AGRICOLES

- L'ÉCLAIRAGE APPORTÉ PAR LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ACTUELLE SUR LES INTERACTIONS ENTRE BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURES

LAURENT LAPCHIN, ANCIEN DIRECTEUR SCIENTIFIQUE-ADJOINT ENVIRONNEMENT DE L'INRA – ECOSYSTÈMES CULTIVÉS ET NATURELS (ECONAT)

- UNE EXPÉRIENCE DE RELATION AGRICULTURE-BIODIVERSITÉ : L'ÉQUILIBRE AGROÉCOLOGIQUE DES PRAIRIES – RECHERCHE D'UNE DÉFINITION PARTAGÉE PAR LE TRUCHEMENT DE MAET ET DU CONCOURS «PRAIRIES FLEURIES»

PHILIPPE MESTELAN, SCOPELA

- LES SERVICES ÉCOLOGIQUES DE L'AGRICULTURE ET L'IMPACT DES CHANGEMENTS GLOBAUX

PHILIPPE FELDMANN, CIRAD, CHARGÉ DE FORMATION BIODIVERSITÉ ET RESSOURCES BIOLOGIQUES, DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA STRATÉGIE

- LE LABEL DE QUALITÉ PRODUCTION INTÉGRÉE (IP) SUISSE - 18 000 FERMES ENGAGÉES  
POUR SOUTENIR LA BIODIVERSITÉ

JACQUES DEMIERRE, DIRECTEUR IP SUISSE

>15H30-15H45 : PAUSE

>15H45-17H15 : **TABLE RONDE SUR UNE BONNE PRATIQUE : L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE**

- L'EXEMPLE DE LA CLAIRETTE DE DIE (20% DE BIO)

ERIC VANONI, PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATIVE CLAIRETTE DE DIE

- TÉMOIGNAGE

RODOLPH BALZ, FONDATEUR DE SANOFLORE ET GÉRANT D'IRIS

- L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

MARIANNE CAMUS, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE D'AGRIBIODRÔME

- LE BIO DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE : PROJECTION DU FILM DE L'IFORE,...

- TÉMOIGNAGE SUR LE BIO DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE - CCVD

JEAN-MARC BOUVIER, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME  
ET 1ER ADJOINT À LA MAIRIE DE MONTOISON

>17H15-18H : **ECHANGES AVEC LA SALLE**

>18H30-19H30 : APÉRITIF MUSICAL (JAZZ ET BIODIVERSITÉ) AVEC LE GROUPE SOWHAT

>19H30-22H : DÎNER BIO

jeudi 11 octobre 2012 - 8h-16h30

>8H-10H30 : **VISITES PROPOSÉES SUR LE SITE BIOVALLÉE® - 3 CIRCUITS AU CHOIX**

- PLATE-FORME SUR LES TECHNIQUES ALTERNATIVES ET BIOLOGIQUES À ETOILE-SUR-RHÔNE
- PLATE-FORME D'INSTALLATION AGRICOLE ET FERMIERE (PIAF) À EURRE
- AGRI-COURT (PLATE-FORME ASSOCIATIVE DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS LOCAUX) À EURRE
- RÉSERVE NATURELLE DES RAMIÈRES À ALLEX

>10H30-11H : PAUSE

>11H-12H30 : **CONTRIBUTION DE L'AGRICULTURE AUX SERVICES ÉCOLOGIQUES : LE MAINTIEN ET LA RESTAURATION DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES PAR LES NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES**

- LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) ET LA PROBLÉMATIQUE AGRICOLE

FABIENNE ALLAG-DHUISME, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, DGALN, DIRECTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ

>12H30-14H : DÉJEUNER BIO

>14H-16H : **TABLE RONDE : LA PAC 2013 ET LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ**

- LA PAC 2013 ET LA BIODIVERSITÉ

ROGER JUMEL, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

- LA BIODIVERSITÉ D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE (ET LA DIFFICULTÉ DE L'ÉVALUER).

QUELLES SONT LES PRATIQUES FAVORABLES ? QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES EXPLOITATIONS BIOLOGIQUES : RETOUR SUR LE PROGRAMME DE RECHERCHE EUROPÉEN BIOBIO. COMMENT LA NOUVELLE PAC PEUT CONTRIBUER À RESTAURER LA BIODIVERSITÉ ET MAINTENIR LES SERVICES ÉCOLOGIQUES ?

PHILIPPE POINTEREAU, SOLAGRO

- PAC ET BIODIVERSITÉ

MICHEL GUGLIELMI, ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'ISARA

FRANÇOISE BAROUILLET, RESPONSABLE DU PÔLE ESPACE NATUREL, SERVICE ENVIRONNEMENT, DDT 26

STÉPHANIE RETOURNAY, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT RURAL, SERVICE AGRICULTURE, DDT 26

- LE POINT DE VUE DES ASSOCIATIONS

LIONEL VILLAIN, FNE

>16H-16H30 : **ECHANGES AVEC LA SALLE – CLÔTURE**

## >>>>Informations pratiques

### **Colloque : Agricultures et biodiversité. Des pistes pour l'avenir**

Mercredi 10 et jeudi 11 octobre 2012 - Biovallée - Le Campus – Ecosite du Val de Drôme – 26400 EURRE

>Organisation : Institut de formation de l'environnement (IFORE) en partenariat avec Biovallée® et la Communauté de Communes du Val de Drôme.

#### Lieu

Le colloque se déroule sur Biovallée - Le Campus dans la Drôme.  
[www.biovallee-lecampus.fr](http://www.biovallee-lecampus.fr)

>Participation gratuite au colloque. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à la charge des participants.  
Des navettes bus sont assurées gratuitement de Valence TGV à Biovallée - Le Campus et aux hébergements.

#### Restauration

Repas sur place le midi et le soir au restaurant Moun Païs.  
Tarifs : repas du midi 17 € / personne - repas du soir 24 € / personne

#### Hébergement

Les participants réservent et règlent directement auprès de l'hébergeur de leur choix.

\*Hôtel Les oliviers /Loriol : <http://www.hotel-les-oliviers.eu/>

\*Auberge La plaine /Chabrillan : <http://www.centrelaplane.com/>

\*La demeure de Grane /Grane : <http://www.lademeuredegrane.com/>

\*Hôtel La saleine /Crest : <http://www.la-saleine.com/fr/>

#### Transport

##### >Arrivée en voiture

Pour arriver à Biovallée - Le Campus  
Ecosite du Val de Drôme - ZA Brunelle - 26 400 EURRE  
GPS : 44.73643 - 4.97922

>Covoiturage : <http://agenda.covoiturage.fr//conference/9231-agricultures-et-biodiversite-des-pistes-pour-l-rsquo-avenir>



**>Arrivée en train**

Valence TGV vers Biovallée - Le Campus : Mercredi 10 octobre

- Départ Bus Valence TGV : 9h15 / Arrivée Le Campus 10h
- Départ Bus Valence TGV : 10h20 / Arrivée Le Campus 11h05

Biovallée - Le Campus vers Valence TGV : Jeudi 11 octobre

- Départ Bus Le Campus 16h45 / Arrivée Valence TGV 17h30
- Départ Bus Le Campus 17h / Arrivée Valence TGV 17h45

**>Navettes pour les hébergements**

Mercredi 10 octobre : 18h ou 22h

Jeudi 11 octobre à partir de 07h45

Tournée des différents hébergeurs proposés

**Inscription**

En ligne jusqu'au 28 septembre (places limitées) :

**<http://www.valdedrome.com/inscription-ifore.html>**

Une confirmation d'inscription avec reçu de paiement sera envoyée par courriel.

Le coupon-réponse ci-après doit être envoyé avec le règlement des repas à l'ordre du «Trésor public».

**Annulation ou modification**

Toute annulation ou modification devra être formulée par écrit au plus tard le :

**vendredi 5 octobre 2012.**

Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

**Contacts**

**Votre interlocuteur à l'IFORE sur le contenu du colloque :**

Christian Bourrand

christian.bourrand@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 95 61

**Votre interlocutrice à la Communauté de Communes du Val de Drôme sur les informations pratiques :**

Nathalie Ange-Garnier

nange-garnier@val-de-drome.com

Tél. 04 75 25 43 82



## COUPON-RÉPONSE - REPAS

Nom :

Prénom :

Structure :

Téléphone :

Courriel :

@

Prendra les repas de :

Mercredi midi : 17€

Mercredi soir : 24€

Jeudi midi : 17 €

Pour un montant total de :

€

Règlement (à l'ordre du Trésor public) et coupon-réponse à renvoyer à :  
CCVD / Colloque Agricultures et biodiversité  
225 rue Henri Barbusse - BP 331 - 26402 CREST cedex

